



Technicien en maintenance et diagnostic automobile (H/F/X)

Mobilité - Mécanique

Coordination et encadrement

Durée

1 an

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Diplôme

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Oui



Vous avez toujours réponse à tout lorsqu'il s'agit de voiture et/ou de mécanique ? Les bruits suspects, coupures et pannes diverses ne vous effraient pas ? Au contraire, vous avez toujours votre petite idée sur les causes de ces dysfonctionnements et avez hâte de les réparer ? Alors pourquoi ne pas devenir Technicien ou Technicienne en maintenance et diagnostic automobile grâce à cette formation sans accroc !

Le Technicien et la Technicienne en maintenance et diagnostic automobile **analysent les véhicules afin de découvrir les causes des pannes qui les touchent**. Une fois le diagnostic dressé et la panne identifiée, **ils assurent la maintenance, la réparation ou le remplacement des pièces mécaniques ou des sous-ensembles** mécaniques, électriques et électroniques des véhicules. Ils interviennent plus spécialement sur les équipements complexes qui nécessitent des connaissances techniques opérationnelles et une parfaite maîtrise des procédures de diagnostic.

Au cours de cette formation de Coordination et encadrement, vous développerez toutes les compétences et apprendrez toutes les techniques nécessaires au métier de Technicien/Technicienne en maintenance et diagnostic automobile:

Assurer la remise en conformité d'un véhicule dans le cadre de procédures d'interventions répertoriées (PIR) : vous préparez et réalisez des travaux de remise en conformité (PIR) en appliquant des procédures pour les éléments de systèmes de confort et de sécurité. Vous finalisez les travaux de remise en conformité.

Gérer une entreprise du secteur de la mobilité : vous créez ou reprenez une entreprise du secteur et évoluez dans le respect des compétences professionnelles. Vous suivez les évolutions du marché.

Assurer la remise en conformité de plus de 95% des véhicules dans le cadre de procédures d'interventions non répertoriées (PINR) : vous préparez et réalisez des travaux de remise en conformité (PINR) pour les éléments de gestion de : transmission, train roulant, système de freinage, gestion moteur diesel et essence, suralimentation, électricité, électronique et multiplexage, systèmes de confort et sécurité, nouvelles technologies. Vous finalisez les travaux de remise en conformité (PINR).

Alors si vous souhaitez éviter la panne pour votre avenir professionnel, rendez-vous dans l'un des Centres IFAPME qui proposent cette formation afin de vous y inscrire !

La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation :

de préférence via le modèle de formation en alternance (<https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance>) : ± 8h de cours en horaire décalé et ± 30h de pratique en entreprise par semaine ; rémunérées.

sinon via un ou des **stages de pratique professionnelle** : pour un total de 250h réparties sur l'année de formation ; non-rémunérées.

Cette formation permet de bénéficier d'un assouplissement de certaines obligations (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq?n=876>) liées au statut de demandeur d'emploi/chômeur pour l'année académique 2023-2024.

Débouché(s) métier(s)

Employé / Employée dans un garage

Employé / Employée dans une concession

Débouché(s) future(s) formation(s)

Garagiste - Réparateur (<https://ifapme.be/formations/chef-dentreprise/garagiste-reparateur>)

Chef d'atelier de garage (<https://ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/chef-datelier-de-garage-automobile>)

Point(s) fort(s)

Contact client Travail en autonomie et en équipe Travail en atelier et à l'extérieur (dépannage) Activités variées

Finalité

Diplôme de formation de Coordination et d'Encadrement homologué par la Communauté française

Conditions d'accès

Conditions générales

Consultez les conditions générales d'accès à la formation pour adultes (<https://www.ifapme.be/formations-pour-adultes>).

Conditions d'admission particulières liées à cette formation

Au terme de la réussite de la 1ère année GARAGISTE-REPARATEUR, les auditeurs qui souhaitent poursuivre leur parcours par la formation « TECHNICIEN EN MAINTENANCE ET DIAGNOSTIC AUTOMOBILE » seront invités à présenter l'épreuve sectorielle Educam mécanicien polyvalent. La réussite de cette épreuve est la condition d'admission complémentaire pour pouvoir s'inscrire en formation de coordination et d'encadrement « TECHNICIEN EN MAINTENANCE ET DIAGNOSTIC AUTOMOBILE ».

Aptitudes

L'emploi s'exerce principalement en atelier, toutefois, des interventions de dépannage sur route peuvent également se réaliser, et ceci quelles que soient les conditions climatiques. Exceptionnellement, l'emploi peut nécessiter une mobilité géographique.

Le permis de conduire B est nécessaire pour les déplacements des véhicules, les essais, les dépannages sur route ou sur site. Les postures vont de la station debout, face à un plan de travail ou un appareil, jusqu'à des positions fléchies voir contorsionnées pour atteindre les organes électriques ou mécaniques, difficilement accessibles (interventions sous le tableau de bord par exemple).

Une bonne dextérité manuelle est nécessaire pour assurer la manipulation de pièces petites et délicates, ainsi qu'une bonne vision pour repérer les composants de petites tailles et les couleurs des conducteurs électriques. Le TMDA exploite des schémas électriques quelquefois relativement complexes pour établir un diagnostic de panne sur les circuits et systèmes électriques. C'est pourquoi une certaine capacité d'abstraction s'avère nécessaire, afin d'acquérir une représentation mentale des principes de fonctionnement des équipements sur lesquels il opère.

Les horaires de travail sur les jours ouvrés sont tributaires des prestations à assurer vis à vis de la clientèle, et nécessitent parfois des aménagements pour assurer le service. Le déplacement et la manipulation de charges lourdes sont quelque fois nécessaires.

Programme

1ère année :

- G30/25 Coordination et encadrement "équipe" (24h)
- G30/25 Gérer une entreprise du secteur de la mobilité (40h)
- G30/25 Electricité-électronique-multiplexage (application) (60h)
- G30/25 Transmission (application) (16h)
- G30/25 Trains roulants (application) (16h)
- G30/25 Gestion moteur diesel (application) (24h)
- G30/25 Système de freinage (application) (16h)
- G30/25 Gestion moteur essence (application) (24h)
- G30/25 Systèmes de confort et sécurité - climatisation (application) (20h)
- G30/25 Nouvelles technologies (application pratique) (20h)
- G30/25 Suivi projet d'entreprise (16h)

S'inscrire à une formation pour adultes

Délais et informations

Les inscriptions sont **ouvertes jusqu'au fin octobre**. En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**. Il est possible de s'inscrire à certaines formations (<https://www.ifapme.be/rentree-janvier>) pendant le mois de **janvier**.

Des droits d'inscription sont requis. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le Centre IFAPME (<https://ifapme.be/centres>) qui organise la formation.

S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité** ;

une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" (<https://ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques-60-formations-ifapme-y-repondent>), une **attestation d'inscription au FOREM** (<https://www.leforem.be/>) pour profiter d'un possible incitant financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivants :

votre carte d'identité

la preuve de votre inscription à la formation.



Gilly

Chaussée de Lodelinsart, 417 6060 Charleroi (Gilly)

071 28 10 00

Accueil :

Du lundi au vendredi : de 8h à 19h

Le samedi : de 9h à 12h

071 42 28 03

info.charleroi@ifapme.be

Type d'inscription

Au Centre/lieu de formation

Dispenses partielles

Consultez votre centre pour en savoir plus.

Bon à savoir

Inscription possible jusqu'au 30 octobre de l'année académique concernée.